

**COMMISSION INTÉGRATION
SUISSES ÉTRANGERS
VILLE DE RENENS**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2010**



CISE
COMMISSION INTÉGRATION
SUISSES ÉTRANGERS
Renens

CISE – Commission Intégration Suisses Etrangers
P.a. Direction de la Sécurité sociale
Rue de Lausanne 25
1020 Renens
tél. 021 632 77 95
fax 021 632 77 96
cise@renens.ch

1. Avant-propos de M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal et président de la CISE	3
2. Activités principales en 2010	5
2.1 Séances plénières et séances du bureau	5
2.2 Conférences – rencontres – participations	6
2.3 Permanences Info-Natu	8
2.4 Mérite de l'intégration	8
2.5 Conférence « Travail et Migration »	9
2.6 Fête des voisins	11
2.7 Bienvenue dans l'Ouest	12
2.8 Prise de position sur des objets soumis en votation populaire	13
2.9 Soutiens financiers	15
3. Bilan de l'année écoulée et perspectives 2011	16
4. Budget de fonctionnement	17
5. Annexes	19
Liste des membres de la CISE au 31 décembre 2010	20
Charte de la politique d'intégration	21
Statuts	23
Statistiques de la population étrangère 2010.....	27



Par sa charte de la politique d'intégration, la Ville de Renens a pris l'engagement de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers. La Commission d'intégration Suisses Étrangers contribue à tenir cet engagement.

En 2010, la CISE a mené plusieurs actions favorisant l'intégration et, plus largement, le « Mieux vivre ensemble » de la population. De manière générale, ces actions ont permis d'organiser des rencontres entre habitants en relation concrète avec leur vie au quotidien, dans le monde du travail, dans leur quartier, dans leur association ou communauté.

Par exemple, la conférence-débat « Travail et Migration » du 29 avril a permis de mieux comprendre la réalité des migrants dans le monde du travail, entre autres, les inégalités observées entre Suisses et étrangers. Un sujet important lorsqu'on sait que les étrangers représentent un quart de la main d'œuvre sur le marché du travail.

Autre exemple, dans un domaine plus festif: la première fête des voisins organisée par la CISE le 28 mai en collaboration avec le Groupe « Soutien et Solidarité des Biondes ». Une action de proximité qui a permis aux habitants du quartier des Biondes de se rencontrer dans la bonne humeur et de valoriser le travail important réalisé à longueur d'année par ce petit Groupe. A l'avenir, la CISE va s'investir chaque année dans un quartier pour y organiser une fête des voisins avec l'aide des habitants. Une manière peut-être de faire naître de nouvelles associations de quartier à Renens.

Dernier exemple: la balade « Bienvenue dans l'Ouest », un projet original organisé conjointement par la CISE de Renens et la Commission d'intégration et d'échanges d'Ecublens pour accueillir les nouveaux habitants des deux communes. La balade a permis aux membres des deux commissions de se rencontrer, d'organiser une action commune et faire découvrir leur territoire respectif aux nouveaux arrivants. Tout au long de la balade du Motty à Verdeaux, plusieurs associations y ont présenté leurs activités, avec une petite fête à l'arrivée. Le petit bémol, c'était le faible taux de participation des personnes invitées, mais c'était une première et l'expérience a été très appréciée. Une opération à répéter en l'élargissant à toute la population et à plusieurs communes de l'Ouest? On pourrait imaginer une journée annuelle d'accueil des habitants et de présentation du travail effectué dans les services de nos communes.

Les actions de la CISE sont préparées dans des groupes de travail et lors des séances plénières. Des lieux où chacun et chacune se sent respecté(e) et reconnu(e). Ce sont des moments essentiels pour rencontrer des personnes, des communautés ou des associations concernées par la problématique Suisses-Étrangers. Les séances plénières servent aussi à prendre position

sur des thèmes d'actualité, comme par exemple le refus de l'initiative et du contreprojet sur le renvoi des étrangers criminels, à accorder des soutiens financiers à des projets favorisant l'intégration (au total Fr. 5'000.– par an) et à proposer le lauréat du Mérite de l'intégration, décerné en 2010 à l'association Franc-Parler pour son travail remarquable de cours de français et d'animations auprès des personnes migrantes.

Je vous invite à découvrir plus en détail les activités de la CISE tout au long de l'année écoulée et les perspectives pour 2011, année qui marquera le dixième anniversaire de la Commission. J'aimerais ici remercier Marta Pinto, déléguée à l'intégration de la Ville de Renens et secrétaire de la CISE, ainsi que toutes les déléguées et tous les délégués de la CISE pour leur travail et leur participation.

Jean-Pierre Rouyet

2.1 Séances plénières et séances du bureau – participations

La CISE s'est réunie en plénière 4 fois durant l'année 2010. Les 17 mars, 9 juin, 22 septembre et 17 novembre.

La première plénière de l'année a été l'occasion de faire connaissance de deux nouveaux membres de la CISE, M. Maurizio Amoroso et M. Jacques Pardo représentants les communautés italienne et espagnole. Nous avons également accueilli M^{me} Barbara Gsponer, membre de l'APE, et M. Pascal Rochat, responsable à l'EVAM pour la région Lausanne et Ouest Lausannois.

Les membres ont aussi pris acte de la démission de M^{me} Farideh Bornak qui a beaucoup œuvré pour la CISE et la permanence Info-Natu, depuis leur création. Nous profitons de ces lignes pour saluer ce bel engagement et la remercier chaleureusement de son investissement.

Lors de la séance du 9 juin, les membres ont pu travailler en ateliers sur la balade « Bienvenue dans l'Ouest » mais également autour de l'action civique en préparation pour 2011.

La séance du 22 septembre a permis de déterminer les propositions de lauréat du Mérite de l'intégration à transmettre à la Municipalité et de réfléchir aux actions pour 2011.

La séance du 17 novembre a été l'occasion de faire le point sur le programme 2011. Par ailleurs, les membres de la CISE ont tenu à prendre position sur les votations du 28 novembre 2010 concernant « l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels ».

Le bureau de la CISE s'est, quant à lui, réuni les 1^{er} mars, 17 mai, 6 septembre et 8 novembre. Le bureau de la CISE a pour mission de préparer l'ordre du jour des plénières, examiner préalablement les demandes de soutiens financiers, assurer le suivi des travaux des groupes de travail de la Commission et appuie le secrétariat (assuré par la déléguée à l'intégration) dans la gestion des affaires courantes.



*Association des Vietnamiens
de Lausanne.*

2.2 Conférences – rencontres – participations

La Commission Intégration Suisses Etrangers a participé tout au long de l'année à différents événements parmi lesquels :

Fête de l'Andalousie – 13 mars

Des membres de la Commission Intégration se sont rendus à la Fête de l'Andalousie organisée par le Cercle espagnol le « Garcia Lorca » et ont assisté aux différentes festivités en compagnie de la communauté espagnole.



8^{èmes} Assises de l'immigration – 29 mai

Organisées annuellement par la Chambre cantonale et consultative des immigrés (CCCI), les Assises 2010 ont eu lieu à Moudon. Le thème était « L'intégration des personnes immigrées sur le marché du travail ». Plusieurs spécialistes ont apporté leurs éclairages à la fois sur l'inégale répartition des risques en société, sur des expériences pilotes de mentorat ou encore sur le rôle des PME. Une table ronde s'est tenue en fin de journée avec des politiques autour de la question: « immigration et marché du travail : chances et risques pour l'économie suisse ».

7^{ème} Rencontre nationale des commissions cantonales et communales des étrangers et des commissions pour l'intégration – 10 juin

Cette rencontre a permis de mettre en lumière des bons exemples en matière de processus participatif autour de la question de cohabitation et de cohésion sociale, en vue de réaliser des projets communs avec les commissions d'intégration. La commune fribourgeoise de Marly a notamment présenté son investissement dans le projet de cohésion sociale « Marly Sympa » qui existe depuis plus de 25 ans.

1^{ère} du film « Les Années Schwarzenbach » – 30 septembre

Des membres de la CISE ont pris part à la première du film « Les Années Schwarzenbach », produit par *Connaissance 3*, réalisé par Salvatore Bevilacqua, Bruno Corthésy, Katharine Dominice et Luc Peter et soutenu financièrement par plusieurs partenaires dont la CISE.

Le film réunit le témoignage d'une dizaine de personnes immigrées ou issues de l'immigration, originaires d'Italie et d'Espagne. Leur histoire permet d'avoir un regard neuf sur la politique migratoire actuelle.



Conférence nationale «Les villes s'engagent contre le racisme» – 24 septembre

Cette conférence nationale intitulée «Les villes s'engagent contre le racisme, pistes d'actions en Europe et en Suisse» et organisée par la Commission fédérale contre le racisme et le Bureau lausannois pour l'intégration, a ouvert des réflexions autour de l'engagement contre le racisme et avait pour vocation de renforcer, à l'échelon national, le réseau des villes engagées dans le cadre de la Coalition des villes contre le racisme.

Rencontre organisée par la CCCI avec les Commissions d'intégration et d'échanges du Canton de Vaud – 30 octobre

Des membres de la CISE se sont retrouvés avec les autres Commissions d'intégration à Vevey autour de la question de la participation politique, avec une attention particulière concernant l'engagement des femmes, des jeunes ou encore l'engagement citoyen dans le monde associatif.

Journée de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) – 4 novembre

La CFM a réuni les commissions d'intégration et des étrangers autour du thème «Citoyenneté – Redéfinir la participation». Différents aspects de la participation ont été abordés : appartenance, participation active, droits et obligations, responsabilité, visibilité dans la sphère publique. Un numéro de Terra Cognita est d'ailleurs consacré à ce thème.

Terra Cognita, automne 17/2010, www.terra-cognita.ch

Colloque «Droits politiques des étrangers et intégration. Apprendre la démocratie» – 9 décembre

Organisé par le Bureau lausannois pour l'intégration, ce colloque s'est penché sur des enjeux tels que : *Comment favoriser et encourager la participation non seulement politique, mais aussi citoyenne des étrangères et des étrangers? Quel est l'impact de leur vote sur la politique suisse? Le droit de vote des étrangères et des étrangers est-il un indicateur de démocratie?* Des professionnel(le)s du terrain, des experts et politiciens ont débattu de ce thème. La Syndique de Renens, M^{me} Huguenin a pris part à la table ronde et des extraits du film de la CISE «Demain je vote» ont été montrés aux 200 participants.

Par ailleurs, des membres de la Commission ont pris part à :

- la soirée de soutien organisée en octobre par l'association *Franc Parler*;
- la réception des nouveaux bourgeois et des jeunes de plus de 18 ans.

Un membre de la CISE participe également régulièrement aux séances du Conseil d'Etablissement de Renens.

2.3 Permanences Info-Natu

L'année 2010 s'est caractérisée pour la permanence Info-Natu par un renforcement de son équipe. En effet, suite à la démission de M^{me} Bornak, deux nouveaux membres de la CISE sont venus renforcer les permanences mensuelles M. Amoroso et M. Pardo. Ces derniers ont assuré les dix permanences annuelles avec M^{me} Gloor et M. Durmaz.



En 2010, plus de 185 personnes aux origines diverses sont passées par la permanence Info-Natu. Un pic de participation est à signaler quant au mois de décembre où plus de 30 personnes étaient présentes.

L'engagement des accueillants se doit d'être salué dans cette permanence où règne la bonne humeur. Les permanences ont également reçu la visite de quelques Municipaux et de conseillers communaux.

Les permanences se tiennent à Globlivres, ce qui permet également aux familles n'ayant pas de solution de garde d'amener leurs enfants qui peuvent soit dessiner, soit feuilleter et lire des albums en attendant leurs parents.

La permanence a pour objectif d'aider les candidats à la naturalisation à se préparer et à démystifier le moment de l'audition.

2.4 Mérite de l'intégration

La Municipalité de Renens, sur proposition de la Commission Intégration Suisses Etrangers, a attribué le Mérite de l'intégration 2010 à l'Association Franc Parler pour la récompenser de son engagement et de son investissement auprès des personnes migrantes. Mais aussi pour saluer l'ensemble des activités proposées hors cours de français et qui sont créatrices de lien social. La Municipalité et la CISE ont tenu également à féliciter l'association pour son enthousiasme et sa capacité à fédérer un noyau de bénévoles impliqués dans la relation à l'Autre.

Franc-Parler existe depuis 2004. Association à but non lucratif, elle propose des cours de français hebdomadaires à des personnes immigrées adultes, vivant dans une situation économique précaire.



Son but est de soutenir les étrangères et étrangers de la région, non seulement à travers l'apprentissage du français, mais également au moyen d'activités visant à encourager les échanges interculturels, que ce soit par le biais d'excursions, de projections de films, de sorties, de journées à ski ou encore en s'investissant avec ses apprenants dans un projet de mode éthique.

2.5 Conférence-débat «Travail et Migration» – 29 avril 2010 – Buvette de la salle de spectacles

*«De tous les bagages, l'être humain
est le plus difficile à transporter.»*

Adam Smith

A eux seuls, les étrangers absorbent 27 % des heures de travail effectuées en Suisse et dans certains secteurs, le marché du travail dépend essentiellement de la main-d'œuvre étrangère. Pourtant, dans une situation de crise, le travailleur immigré est parfois vu comme un épouvantail. Mais qu'en est-il en réalité ?

Pour cette conférence-débat, la CISE a invité plusieurs intervenants pour venir dialoguer avec le public sur le thème travail et migration.

Ainsi, M. Giovanni Ferro Luzi, directeur de l'Observatoire de l'emploi de l'Université de Genève, a pu apporter des éclairages scientifiques sur la situation des étrangers sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, afin de créer le dialogue et de mieux cerner les réalités quotidiennes, M. Jean-Pierre Posse, patron d'une petite entreprise, M. Memet Firat employé et M. Guilano Carobbio, secrétaire syndical, ont pu parler des expériences qu'ils rencontrent sur le terrain.



A retenir !

Une personne sur quatre sur le marché du travail est étrangère!

Les inégalités entre Suisses et étrangers s'observent au niveau :

- de la formation et des professions exercées ;
- des positions hiérarchiques ;
- des salaires ;
- de la mobilité géographique et du secteur occupé ;
- de la durée du taux de chômage ;
- de l'embauche.

Ces inégalités peuvent provenir :

- des différences de caractéristiques personnelles ;
- du système institutionnel ;
- du comportement potentiellement discriminatoire des entreprises - il y a discrimination lorsque, toutes choses égales par ailleurs, les étrangers sont traités différemment des nationaux.

Par ailleurs, nous pouvons retenir encore :

- les années de formation et d'expériences acquises à l'étranger sont moins valorisées que celles acquises en Suisse ;
- la formation suivie après l'immigration est fortement valorisée ;
- les titres et diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas tous reconnus en Suisse ;
- cette non-reconnaissance dans les diplômes pénalise les immigrés quel que soit leur nombre d'années de résidence.





2.6 Fête des voisins – 28 mai 2010 – Quartier des Biondes

En mai 2010, la CISE a organisé, pour la première fois et avec des habitants d'un quartier, une « Fête des voisins ». C'est dans le quartier des Biondes que ce sont donnés rendez-vous les membres de la Commission et les habitants du quartier, fédérés par le groupe « Soutien et Solidarité des Biondes ». Les enfants ont joué et dansé avec les adultes au rythme des notes de piano de Nicole Giulekas. Un grand barbecue et des salades ont restauré tous les participants et la fête s'est terminée tard dans la nuit. La CISE s'est réjouie de cette première édition de la Fête des voisins où la bonne ambiance a régné. Ce fût aussi l'occasion pour la Commission de présenter ses activités et pour plusieurs habitants de discuter sur les difficultés et les satisfactions d'animer un quartier.





2.7 Bienvenue dans l'Ouest – 4 septembre 2010

« Bienvenue dans l'Ouest » est un projet original développé par la CISE et par la Commission d'intégration et d'échanges d'Ecublens et soutenu par le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI). Réunies autour de la volonté de rencontrer leurs nouveaux habitants, les deux Commissions ont imaginé la création d'une balade traversant les frontières des deux communes.

Tous les nouveaux arrivants des deux communes, inscrits entre janvier et juin 2010, ont reçu l'invitation à cette balade. Beaucoup de personnes ont salué cette initiative et se sont dit touchés par ce geste d'intégration.

Balade pour les nouveaux habitants

RENENS-ÉCUBLENS La Commission d'intégration Suisses-étrangers de Renens et la Commission d'intégration et d'échange Suisses-étrangers d'Ecublens organisent aujourd'hui une balade intitulée « Bienvenue dans l'Ouest ». Cette promenade a pour objectifs de créer un moment d'échange et de rencontre avec les personnes nouvellement arrivées dans ces communes et de leur faire découvrir quelques panoramas de l'Ouest. Le point de rendez-vous est fixé à 9 h devant les deux Hôtels de Ville, avant que tout le monde se rassemble pour partir marcher ensemble. Un apéritif musical est offert aux participants à l'arrivée, sous le préau de Verdeaux dès 12 h 15 - 12 h 30.

R. E.

24 heures,
4 septembre 2010



Partis de l'Hôtel de Ville de Renens et salués par une délégation de la Municipalité, les Renanais ont rejoint les autres participants sur la Place du Motty à Ecublens pour une balade qui a duré environ deux heures entre campagne et ville. Les participants ont pu écouter des bribes d'histoire et de géographie de ces deux villes. Ils ont également obtenu différentes informations sur le tissu associatif d'Ecublens et de Renens. Après une halte-découverte à la Bibliothèque Globlivres, tout ce petit monde a cheminé jusqu'à Verdeaux où il a été accueilli par le « Quartet Swing de fou » pour partager le verre de l'amitié autour d'un buffet.

2.8 Prise de position sur des objets soumis en votation populaire

Dans sa plénière du 17 novembre, la CISE a décidé de prendre position sur l'initiative « Pour le renvoi des étrangers criminels » ainsi que son contre-projet, soumis au peuple le 28 novembre, en recommandant le rejet de l'initiative et de son contre-projet.

Le texte de cette position est reproduit ci-dessous :

« En Suisse vivent 1,8 millions de personnes étrangères dont un certain nombre sont nées en Suisse et y vivent depuis de longues années. L'initiative stigmatise cette population en l'associant systématiquement à la délinquance. Elle fait croire faussement que le renvoi des « étrangers criminels » constituerait une solution au problème de la criminalité et protégerait les valeurs suisses. Par ailleurs, l'initiative ne respecte pas les garanties internationales ni les principes de l'Etat de droit construit patiemment dans notre pays.

La CISE reste convaincue que ce n'est pas en stigmatisant une frange de la population suisse et en accentuant les différences que l'on renforcera la cohésion sociale dans notre pays. En effet, par cette initiative ou par son contre-projet, les étrangers vivant en Suisse seront soumis à une législation d'exception.

L'initiative exige l'automatisme du renvoi des personnes étrangères, condamnées pour différents crimes et délits, indépendamment de leur statut et plaçant sur le même plan des délits différents. La liste des délits passibles d'expulsion prévoit aussi bien le meurtre ou le viol, que l'effraction ou l'abus aux assurances sociales. Ainsi, l'initiative viole des dispositions internationales et est contraire au principe de proportionnalité inscrit dans la Constitution, principe qui permet justement une appréciation individuelle de la situation.

Le contre-projet est lui aussi contestable car il introduit de fait également une justice à trois niveaux. Le premier pour les Suisses pour lesquels seul le droit pénal s'applique. Le second pour les citoyens de l'Union Européenne, lesquels ne pourront pas être renvoyés, au vu des accords bilatéraux. Un troisième pour les ressortissants de pays tiers. Ces derniers ne devraient pas seulement subir une peine pénale en cas d'infraction, mais être doublement punis par un renvoi. De plus dans plusieurs circonstances d'autres membres innocents de la famille perdraient eux aussi leur droit de séjour.

La CISE regrette que ces textes s'inscrivent dans une tendance toujours plus dure et négative envers les étrangers. »



24 heures,
 24 novembre 2010

2.9 Soutiens financiers

Tout comme les années précédentes, des soutiens financiers ont été accordés à des associations réalisant un projet d'intégration. Ont été soutenus en 2010 :

- *Connaissance 3* pour le film « Les Années Schwarzenbach » ;
- le Centre espagnol *Garcia Lorca* pour sa fête de l'Andalousie ;
- l'*Association des Turcs de Lausanne* et environs pour la réalisation de sa fête des enfants ;
- la publication bilingue d'un recueil de poèmes du poète espagnol Miguel Hernandez ;
- *Globlivres* pour ses projets « Né pour lire » et « Raconte-moi le monde ».

Les soutiens financiers sont destinés à des projets présentés par des associations et/ou organisations contribuant à l'intégration (auxquels la CISE ne participe pas forcément) qui ont lieu à Renens ou sont organisés par des Renanais. Ils concernent de préférence tous les citoyens de Renens, quelle que soit leur nationalité, et promeuvent l'intégration telle que définie par CISE, soit : l'ensemble des efforts et initiatives destinés à maintenir, favoriser et développer la compréhension, le respect et l'intérêt mutuels entre Suisses et étrangers et entre étrangers eux-mêmes.

3. Bilan de l'année écoulée et perspectives 2011

On l'a vu, l'année 2010 a été une année riche en nouveaux projets. Il y a eu d'abord la « Fête des voisins » qui a emmené la CISE hors des sentiers battus et l'a rapprochée de la population. C'était un souhait émis depuis plusieurs années que d'aller là où vivent les gens et de partager avec eux des moments de dialogue, d'écouter leurs besoins et de faire vivre les métissages.

Et puis il y a eu cette collaboration avec la Commission d'intégration et d'échanges d'Ecublens. Moment unique puisque c'est la première fois que deux commissions d'intégration s'unissent pour mener un projet ensemble. Les Commissions ont dépassé leurs frontières pour ne s'intéresser qu'à ce qu'elles partagent, des visions communes et un territoire commun, l'Ouest lausannois. Et là encore, de nouvelles rencontres avec des habitants fraîchement installés sur le territoire qui ont été ravis d'être invités.

Mais tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement des membres de la CISE. Une Commission qui est à la veille de souffler ses dix ans s'essouffle parfois, or la CISE a démontré cette année sa volonté de continuer à marquer le terrain de l'intégration, de continuer d'écrire l'histoire du dialogue interculturel, de vouloir faire parler nos différences et nos ressemblances.

C'est l'ensemble des membres qu'il faut saluer. Tous ont répondu présents aux différents groupes de travail, ont réfléchi, fait des propositions. La venue des nouveaux membres y a également contribué puisque très vite, ils ont pris leurs marques et investi leur rôle de représentants de la CISE.

L'année prochaine ne sera pas en reste puisque la Commission Intégration Suisses Etrangers de la Ville fêtera ses dix d'existence. Un grand moment festif est d'ores et déjà prévu le premier week-end de septembre pour fêter avec la population la qualité du « Vivre ensemble à Renens » mais aussi pour fêter avec toutes les personnes ayant passé par la CISE, leur engagement en faveur des migrants, des minorités et finalement de l'ensemble de la population.

Mais avant cela, la Commission se mettra au travail pour organiser en début d'année une intervention théâtrale de rue au vu des élections communales du mois de mars. Engagée depuis toujours dans le droit de vote et d'éligibilité des étrangers, la CISE a à cœur d'encourager le geste citoyen et la participation civique. Ainsi, elle offrira une saynète qui aura pour objectif de rappeler comment on vote.

Au vu de la satisfaction de la première édition, la CISE organisera une seconde « Fête des voisins » dans un autre quartier de la ville au mois de mai. Là encore, elle ira à la rencontre d'un noyau d'habitants pour fédérer avec eux le quartier autour de ce moment festif.

La CISE poursuivra son cycle de conférences et organisera au début de l'automne une conférence qui sera préparée par son groupe « Ecole ».

Et une dernière action nouvelle sera prévue avec la mise sur pied d'un rallye interreligieux avec les Eglises.

Au-delà de ce programme, les membres de la CISE continueront de participer à d'autres manifestations organisées pour les Commissions d'intégration ou en lien avec les questions de migrations.

4. Budget de fonctionnement

En 2010, la CISE avait un budget de Fr. 24'500.-, inclus au budget communal. Cette somme permet d'indemniser modestement la participation à différentes séances, par le biais de jetons de présence, et de financer les activités de la Commission et les soutiens financiers.

En 2010, Fr. 11'128.90 ont été consacrés aux activités, Fr. 5'000.- aux soutiens financiers et Fr. 4'262.45 aux jetons de présence.



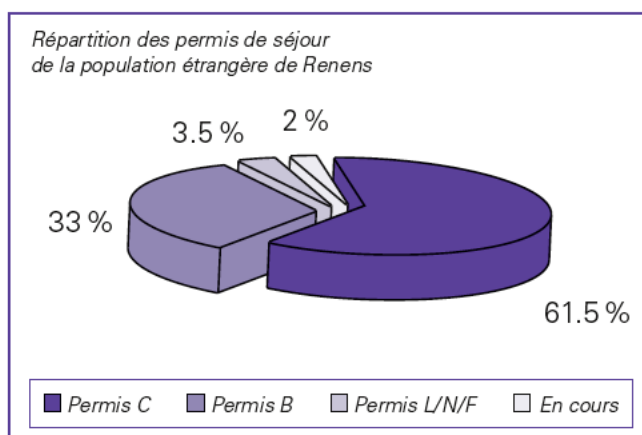
En annexe, la lectrice et le lecteur trouveront quelques données lui permettant de se faire une idée précise de la répartition de la population étrangère à Renens.

Une ville capitale du monde

La société et ses populations sont plurielles, de nos jours. Renens n'échappe pas à cette notion et est même symbolique de ce métissage. 117 nationalités cohabitent dans la capitale du district de l'Ouest lausannois. Au 31 décembre 2010, on recensait 19'965 habitants à Renens dont 51.93 % de personnes d'origine étrangère.

C'est un taux qui a légèrement baissé depuis 2007. La population étrangère de Renens y est installée depuis plusieurs années en témoigne le nombre élevé de permis de séjour C, soit 61.5 %. 33 % de la population étrangère est au bénéfice d'un permis B. Quand aux permis L/N/F, ils représentent 3.5 % de la population migrante.

Les communautés les plus nombreuses restent quant à elles stables. Ainsi, la communauté la plus importante de Renens fin 2010 est la portugaise avec 3'037 personnes, suivie de l'italienne avec 1'707 personnes. Viennent ensuite les ressortissants d'Espagne au nombre de 714, puis de la France avec 671 personnes. Il y a 559 personnes venues de Serbie-Monténégro, 546 de Turquie, 343 personnes sont ressortissantes du Kosovo. Mais on peut également croiser des personnes venant d'Haïti, du Kazakhstan, d'Argentine, de Mongolie, du Japon ou encore du Zimbabwe. Toutes ces appartenances multiples, riches, font de Renens une capitale du monde.



Annexes

- Liste des membres de la CISE au 31 décembre 2010
- Charte de la politique d'intégration
- Statuts
- Statistiques de la population étrangère 2010

Liste des membres de la CISE au 31 décembre 2010

Municipalité/Administration communale

M. Jean-Pierre Rouyet	Conseiller municipal, président
M ^{me} Marta Pinto	Déléguee à l'intégration, secrétaire

Partis Politiques

M. Antoine Philippe	Arc-en-ciel
M. Cemal Özcan	Les Verts
M. Michele Scala	Socialiste
M. Byron Allauca	Fourmi rouge, POP
M. Dominique Perret	PLR, vice-présidente

Eglises

M ^{me} Florbela Teixeira	Paroisse catholique
M ^{me} Line Zuercher	Paroisse protestante

Liens institutionnels

M. Pascal Rochat	EVAM
------------------	------

Milieu associatif

M ^{me} Barbara Gsponer	APE – Association des Parents d'Elèves
M ^{me} Marie-Claude Golaz Roland	APER – Association du personnel enseignant de Renens

Délégué(e)s étranger(ère)s

M. Maurizo Amoroso	Italie
M ^{me} Maria Cristina Baquero	Colombie
M ^{me} Clara Da Cruz Sage	Portugal
M. Aydin Durmaz	Turquie, vice-président pour les communautés étrangères
M. Mohamed Jribi	Tunisie – communauté maghrébine
M. Gëzim Krasniqi	Kosovë
M. Robert Mulopo	République Démocratique du Congo
M. Jacques Pardo	Espagne
M. Selvasothy Paramsothy	Sri-lanka

- Par cette charte, la ville de Renens s'engage à promouvoir l'intégration des étrangers séjournant dans la commune, quelles que soient les causes de leur présence, et quelle que soit la durée de leur séjour ou leur statut de migrant.
- L'intégration est un processus global pour lequel tous les intéressés, migrants et suisses, sont co-responsables dans une réciprocité du donner et du recevoir.
- Une politique d'intégration durable doit tendre à unir dans une cohésion positive tous les membres de la société. Personne ne doit être exclu de ce processus.
- L'intégration est une politique sociale dont le principe fondamental est l'égalité. Dans cette lutte contre des inégalités sociales, les critères socio-économiques et non seulement l'origine ethnique déterminent les bénéficiaires. L'objectif est la promotion sociale commune.
- Dans une politique d'intégration globale, les mesures d'intégration visent l'ensemble de la population, étrangère et suisse, et sont profitables à tous.
- L'objectif d'intégration vise autant l'égalité des chances pour tous que la réciprocité de droits et de devoirs.
- Les acquis, les expériences et les compétences des intéressés constituent la base de la future politique d'intégration.
- Les mesures d'intégration utilisent les ressources déjà existantes et encouragent la promotion sociale individuelle. La mobilité sociale et la volonté de réussir sont aussi encouragés grâce à la suppression de barrières structurelles, notamment administratives.
- Les mesures d'intégration ne peuvent être efficaces que si elles sont conçues et coordonnées au-delà des frontières communales.
- Les mots-clés de l'intégration sont: respect et reconnaissance mutuels, égalité, médiation, valorisation, coordination, pont, accès, information, consultation.



Art. 1

La Commission Intégration Suisses Etrangers, ci-après la CISE, a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitantes et habitants suisses et étrangers, séjournant dans la commune.

Art. 2

La CISE est compétente pour aborder, examiner, discuter et faire des propositions relatives à tout sujet ayant pour objet l'intégration, comprise comme étant l'ensemble des efforts et initiatives destinés à favoriser, développer et maintenir la compréhension, le respect et l'intérêt mutuels entre Suisses et étrangers. Elle fait des propositions à la Municipalité et est consultée par elle dans le domaine de l'intégration

Art. 3

La CISE s'appuie sur la Charte fondant la politique d'intégration de la ville de Renens. Elle s'engage à la respecter en tous points, à la promouvoir et à la mettre en œuvre.

Art. 4

La CISE s'occupe essentiellement de sujets concernant la politique communale; toutefois elle a toute latitude pour intervenir, en son nom, auprès d'instances cantonales ou fédérales ainsi qu'auprès de milieux privés, sur un sujet d'actualité

Art. 5

La CISE se compose de :

- représentants de différentes communautés étrangères (env. 10) ;
- représentants des partis politiques au Conseil communal (5 actuellement) ;
- représentants des milieux associatifs, religieux et économiques de la Commune (env. 5) ;
- représentants des milieux scolaires, parents et enseignants (2) ;
- représentant de la Fareas (1) ;
- le Municipal de la Sécurité sociale et le chef de service, responsable du secrétariat.

Art. 6

La présidence de la CISE revient au Municipal de la Sécurité sociale, à défaut, à un de ses vice-présidents. La CISE comprend deux vice-présidents. L'un est un conseiller communal pour la nomination duquel, il sera veillé à l'équilibre des forces politiques avec la Présidence. L'autre est un représentant des communautés étrangères.

Art. 7

La CISE ne peut valablement délibérer que si plus de la moitié des membres sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Art. 8

Les membres de la CISE sont désignés pour la législature par la Municipalité sur proposition des milieux qu'ils représentent. Cette nomination est reconductible

Art. 9

Les membres de la CISE doivent soit :

- être domiciliés sur la Commune de Renens
- exercer leur activité professionnelle ou avoir une activité significative sur la Commune de Renens

Art. 10

Les représentations des différents milieux restent attribuées pour autant qu'elles soient régulièrement utilisées Une attribution qui n'est plus utilisée peut être considérée comme perdue pour la personne concernée Dès lors, la présidence ou le secrétariat de la CISE invitera le milieu concerné à désigner un nouveau représentant

Art. 11

La CISE se réunit sur convocation de son secrétariat ou à la demande expresse d'un tiers au moins de ses membres Les séances ont lieu soit dans des locaux communaux soit dans les locaux d'une communauté étrangère ou d'une association, sur invitation Les séances plénières ont lieu au minimum 3 fois par an ; des séances en sous-groupe ont lieu autant que nécessaire sur décision des groupes de travail concernés

Art. 12

Le secrétariat de la CISE assure les convocations, les ordres du jour, les correspondances, l'archivage, l'envoi de documentation nécessaire, le versement des jetons de présence. Il constitue, gère et assure la pérennité de la documentation nécessaire aux travaux de la CISE. Il assure les procès-verbaux des séances plénières et des séances de groupes de travail auxquelles il participe. Les procès-verbaux des séances de groupe de travail auxquelles ne participe pas le secrétariat, sont assurés par un membre du groupe de travail, par tournus.

Art. 13

La documentation envoyée aux conseillers communaux est également adressée aux membres de la CISE, par le Greffe municipal. La CISE peut examiner et discuter tout préavis présenté au Conseil communal, de même que tout objet porté à l'ordre du jour des séances du Conseil communal. Elle peut transmettre les propositions ou positions émises en son sein, aux instances politiques communales compétentes. Elle peut demander à être entendue, en délégation ou in toto par une commission du Conseil communal ou par une délégation de la municipalité

Art. 14

Toute modification des présents statuts doit être adoptée par la CISE, à la majorité des deux tiers de ses membres et entérinée par la Municipalité, sur proposition de la Direction de la Sécurité sociale.

Adoptés par la Municipalité en janvier 2001

Art. 9 modifié le 24 novembre 2006



Nombre de ressortissants étrangers de la ville de Renens, par nationalités et type de permis, au 31 décembre 2010.

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	En cours	TOTAL
Afghanistan	2	10	0	0	4	0	16
Albanie	1	1	0	0	0	1	3
Algérie	17	21	0	6	0	1	45
Allemagne	37	43	1	0	0	8	89
Angola	26	11	0	2	16	0	55
Argentine	3	4	0	0	0	0	7
Australie	1	2	0	0	0	0	3
Autriche	3	7	0	0	0	0	10
Bangladesh	1	3	0	0	0	0	4
Belgique	21	23	1	0	0	2	47
Bénin	3	0	0	0	0	1	4
Bhoutan	0	0	0	0	2	0	2
Bolivie	5	2	0	0	0	1	8
Bosnie-Herzégovine	92	96	0	0	21	0	209
Brésil	96	32	0	0	0	25	153
Bulgarie	8	1	0	0	0	4	13
Burkina Faso	6	0	0	0	1	0	7
Burundi	1	4	0	0	0	0	5
Cameroun	31	20	0	1	0	10	62
Canada	9	6	5	0	0	0	20
Cap-Vert	11	21	0	0	0	0	32
Chili	16	66	0	0	0	7	89
Chine	59	8	2	0	0	4	73
Colombie	11	9	0	0	0	1	22
Congo (Brazzaville)	7	5	0	0	1	1	14
Congo (Kinshasa)	42	46	0	0	12	5	105
Corée, Sud	3	2	0	0	0	1	6
Côte d'Ivoire	6	11	0	0	2	0	19
Croatie	8	24	0	0	0	1	33
Cuba	2	1	0	0	0	0	3

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	En cours	TOTAL
Danemark	0	4	0	0	0	3	4
Dominique	0	1	0	0	0	0	1
Egypte	1	2	0	0	0	0	3
El Salvador	1	0	0	0	0	0	1
Équateur	55	12	0	0	0	34	101
Érythrée	24	7	0	3	10	2	46
Espagne	56	649	3	0	0	6	714
Estonie	1	0	0	0	0	0	1
Etats-Unis	18	8	1	0	1	1	29
Ethiopie	22	7	0	0	3	0	32
Finlande	6	2	0	0	0	0	8
France	353	291	13	0	0	14	671
Gabon	0	0	0	1	0	0	1
Gambie	1	0	0	0	0	0	1
Ghana	6	0	0	0	0	1	7
Grèce	3	7	0	0	0	1	11
Guatemala	1	0	0	0	0	0	1
Guinée	7	1	0	0	2	1	11
Haïti	4	2	1	0	0	5	12
Hongrie	7	5	1	0	0	2	15
Inde	54	8	41	0	0	1	104
Iran	26	1	0	0	0	0	27
Irak	7	10	0	6	7	0	30
Irlande	4	2	0	0	0	0	6
Italie	119	1576	4	0	0	8	1707
Japon	12	1	0	0	0	0	13
Kazakhstan	1	0	0	0	0	0	1
Kenya	0	1	0	0	0	1	2
Kosovo	159	168	0	3	6	7	343
Liban	9	3	0	0	0	0	12
Libye	0	1	0	0	0	1	2
Liechtenstein	0	1	0	0	0	0	1
Lituanie	5	0	0	0	0	0	5

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	En cours	TOTAL
Luxembourg	14	2	0	0	0	0	16
Macédoine	36	146	0	0	1	3	186
Madagascar	6	2	0	0	0	2	10
Malaisie	3	2	0	0	0	0	5
Maroc	31	41	0	0	0	3	75
Maurice	5	11	0	0	0	1	17
Mexique	2	0	2	0	0	0	4
Moldova	1	2	0	0	0	0	3
Mongolie	1	0	0	0	3	0	4
Mozambique	0	2	0	0	0	0	2
Nicaragua	2	0	0	0	0	0	2
Niger	1	0	0	0	0	0	1
Nigéria	2	1	0	0	0	0	3
Norvège	0	0	0	0	0	1	1
Ouzbékistan	2	0	0	0	0	0	2
Pakistan	9	3	0	0	0	0	12
Pays-Bas	8	9	0	0	0	0	17
Pérou	16	14	0	0	0	1	31
Philippines	2	0	0	0	0	1	3
Pologne	27	13	3	0	0	0	43
Portugal	1260	1685	72	0	0	20	3037
République dominicaine	5	7	0	0	0	3	15
République tchèque	1	1	0	0	0	0	2
Roumanie	23	10	1	0	0	4	38
Royaume-Uni	9	15	0	0	0	1	25
Russie	12	10	1	0	7	0	30
Rwanda	4	9	0	0	0	1	14
Sao Tomé-et-Principe	0	1	0	0	0	0	1
Sénégal	5	6	0	0	0	0	11
Serbie	41	114	0	0	11	4	170
Serbie-et-Monténégro	95	422	0	2	38	2	559
Singapour	1	0	0	0	0	0	1
Slovaquie	7	8	1	0	0	0	16

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	En cours	TOTAL
Slovénie	4	4	1	0	0	0	9
Somalie	7	1	0	1	24	0	33
Sri Lanka	53	47	0	5	5	1	111
Suède	6	2	0	0	0	0	8
Syrie	4	0	0	0	0	3	4
Tanzanie	0	1	0	0	0	0	1
Tchad	1	0	0	0	0	0	1
Thaïlande	11	12	0	0	0	0	23
Togo	15	9	0	0	1	1	26
Tunisie	37	54	1	0	0	1	93
Turquie	108	428	0	1	0	9	546
Ukraine	13	4	0	0	0	0	17
Uruguay	0	1	0	0	0	0	1
Venezuela	1	2	1	0	0	0	4
Vietnam	6	31	1	0	0	0	38
Zimbabwe	0	0	0	0	1	0	1
Apatride	3	0	0	1	0	0	4
Non-déterminé *	3	0	0	5	0	0	8
Total	3396	6381	159	37	179	217	10369

* Ressortissant(e) étranger(ère) n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport/carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse

Permis B: Permis de séjour d'une durée supérieure à 1 an

Permis C: Permis d'établissement

Permis F: Admission provisoire

Permis L: Permis de durée inférieure à 1 an

Permis N: Requérant d'asile

100

Figure 1. The effect of the number of trials on the number of correct responses. The number of correct responses was plotted against the number of trials for each condition. The number of correct responses increased with the number of trials for all conditions. The number of correct responses was highest for the condition with the highest number of trials (10 trials) and lowest for the condition with the lowest number of trials (2 trials).